**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

chambre cantonale
consultative des immigrés

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valoriser l'intégration des étrangers

Appel à candidatures pour le Prix IntégrAction Vaud

Les candidatures pour l'édition 2024 du "Prix IntégrAction Vaud" sont ouvertes. Attribué chaque année par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI), il récompense les collectivités ou personnes privées qui se sont illustrées par leur contribution à la compréhension mutuelle entre les populations vaudoise et migrante établies dans notre canton. Doté d'un montant de 5'000 francs, il sera remis au projet lauréat le 28 septembre 2024, lors des Assises vaudoises de l'immigration.

Le prix « IntégrAction Vaud » distingue un projet visant à promouvoir des mesures concrètes en faveur de la coexistence des populations suisse et étrangère dans le canton de Vaud. D'un montant de 5'000 francs, il sera attribué à un projet global et participatif, non exclusif et non lucratif :

- Global & participatif: il prend en considération les communautés, notamment linguistiques, nationales ou religieuses dans leur périmètre le plus étendu, qui favorise une participation directe de leur part et qui contribue à réunir les populations migrantes et autochtones.
- Non exclusif et non lucratif : le projet s'adresse à un public au-delà d'une communauté bien précise ou qui soit un modèle pour d'autres et qui ne relève pas d'un mandat ou d'un cahier des charges professionnels.

Les candidatures peuvent être soumises par une collectivité ou une personne privée jusqu'au 19 août 2024. Des informations détaillées ainsi que les formulaires de dépôt sont disponibles sur le site cantonal à l'adresse vd.ch/ccci

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Guy Gaudard, président de la Chambre cantonale consultative des immigrés
DEIEP, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l’intégration